



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE LA VILLE DE MONTROUGE
Du 28 juin 2023 à 18h30**

23 – 03

Publié conformément aux articles L. 2121–25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sur convocation adressée le 9 juin, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de MONTROUGE s'est réuni en sa séance à l'Hôtel de Ville et en visioconférence le 28 juin 2023, sous la présidence de Madame Marie COLAVITA, Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles.

PRÉSENTS : (13) Monsieur Nicolas TRUBERT, Madame Marie COLAVITA, Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Madame Isabelle LEMÉE, Madame Isabelle PAILLARD, Monsieur Jean-Yves VERZEELE, Monsieur Maxime VETILLARD, Monsieur Antoine BOUCHEZ, Madame Isabelle GONCALVES LE HENAFF, Madame Sonia HADDAR, Madame Patricia SOYER, Monsieur Gérard VAUCORET, Madame Régine VERZEELE.

EXCUSÉS : (3) Monsieur Etienne LENGEREAU, Madame Charlotte BAELDE, Madame Christine LIOTARD.

ABSENTS : (5). Madame Patricia BADIAS, Madame Anne-Laure CROCHAT, Madame Nicole GIBERT, Monsieur Roger GIBERT, Madame Amina SAMBOU-HONORÉ.

REPRESENTÉS : (2) Madame Claude FAVRA donne pouvoir à Madame Marie COLAVITA, Madame Typhaine VALAX donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves VERZEELE.

Les membres présents peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fonctionnaires territoriaux présents :

Madame Valérie MOUNIN, Directrice de L'Éducation et de la Jeunesse
Madame Hélène DURAND, Directrice adjointe de L'Éducation et de la Jeunesse

Représentant de l'Éducation nationale :

Monsieur Stéphane DELATTRE (CPC)

Madame la Vice-Présidente ouvre la séance à 18h45 et souhaite la bienvenue à tous les administrateurs. Elle présente Monsieur Nicolas TRUBERT, Inspecteur de l'Éducation Nationale qui remplace Madame Christelle PRINCE depuis le 1^{er} juin. Monsieur TRUBERT remercie la Ville et les Administrateurs pour l'accueil réservé et indique qu'il assurera ces fonctions jusqu'à la rentrée. Une nouvelle Inspectrice a été nommée pour la circonscription.

Madame la Vice-Présidente remercie Monsieur TRUBERT et Monsieur DELATTRE pour leur présence.

I - Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 9 mars 2023

Madame la Vice-Présidente demande si les administrateurs ont des remarques ou des questions relatives au compte-rendu du Conseil d'Administration du 9 mars 2023.

Monsieur DELATTRE indique qu'il est Conseiller pédagogique de Circonscription – CPC – et non CPE (Conseiller principal d'Éducation).

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II – Point d'étape sur les projets en cours

Madame la Vice-Présidente présente les projets en cours, approuvés lors des précédents Conseils d'Administration.

- **Les gestes qui sauvent** : Madame la Vice-Présidente indique que cette action sera réalisée par Madame GONNOT, infirmière urgentiste à l'hôpital Cochin, Montrougiennaise habilitée à former aux gestes et soins d'urgence (Association 1 Heure – 1 Vie). Cette formation concernera tous les élèves de CM2, soit environ 20 classes. Les élèves seront accueillis par demi-groupe représentant 10 journées d'intervention.

Monsieur DELATTRE souligne que cette action répond aux priorités de l'Éducation nationale et s'inscrit dans le dispositif Apprendre à Porter Secours enseigné jusqu'au cycle 3. Le but est de sauver des vies et de sensibiliser les élèves à ces questions. Un travail sera fait en amont par les enseignants, en complément de l'action. (prérequis, qui contacter, comment ? ...)

Le budget global du projet est de **7 600 €** grâce à une remise consentie par Madame GONNOT.

Madame MOUNIN précise qu'une plaquette "Gestes qui sauvent" et un diplôme seront remis aux enfants en fin de séance. Madame GONNOT fournira le matériel et les élèves pourront s'exercer sur des mannequins. Les séances débuteront avant les vacances d'automne.

Madame GONCALVES LE HENAFF souligne que l'action n'est vraiment pas chère. Monsieur BOUCHEZ indique avoir demandé une estimation à la Croix Rouge mais, pour l'instant, il n'a pas eu de retour. Il demande, si l'action devait être renouvelée, à solliciter également la Croix Rouge.

Monsieur VAUCORET précise que le coût sera bien plus élevé.

Madame la Vice-Présidente souligne par ailleurs l'approche pédagogique tout à fait adaptée de Madame GONNOT qui est déjà intervenue auprès des enfants du Conseil Municipal des Enfants. Elle remercie Monsieur BOUCHEZ de transmettre l'estimation qu'il pourrait obtenir de la Croix Rouge.

- **Éducation au goût de l'enfant** : Madame la Vice-Présidente remercie Madame BDIAS pour cette proposition sur la thématique du Bien-manger. L'Institut du Goût formera une équipe de 13 animateurs et Madame LEVALET, diététicienne de la Ville, à l'éducation au

goût et fournira des fiches pédagogiques permettant aux animateurs d'animer des séquences d'éducation sensorielle auprès des enfants.

Deux journées de formation seront dispensées les 14 et 15 septembre 2023 et une journée session de suivi et d'approfondissement sera également organisée le 17 novembre pour un budget total de **3 400 euros**.

Madame MOUNIN précise que la formation porte sur tout l'aspect sensoriel de la dégustation, du plaisir alimentaire, afin de mieux accompagner les enfants, de les inciter à goûter. Elle transmettra les supports de formation à réception.

Monsieur BOUCHEZ souligne qu'il y a 2 sens au "Bien-manger", le goût mais également le volet diététique et demande comment traiter ces deux aspects et notamment l'axe « anti-malbouffe » afin de sensibiliser les enfants à ne pas manger trop gras.

Monsieur VERZEELE et Madame la Vice-Présidente rappellent les interventions de la diététicienne de la Ville et de tout le travail réalisé auprès des enfants sur les questions diététiques. Des ateliers sont organisés en classe, des petits déjeuners, un travail avec le prestataire de livraison de repas est également réalisé sur cet aspect.

Madame GONCALVES LE HENAFF indique qu'elle a participé à la réunion avec l'Institut du goût et qu'il s'agit d'amener les enfants à la découverte des goûts, de diversifier l'alimentation à travers tous les sens pour développer l'envie de goûter, c'est une approche globale. Elle précise que l'aspect diététique fait partie des programmes scolaires et que l'action vient compléter ces connaissances.

Madame PAILLARD souligne l'intérêt d'avoir une journée de retour d'expériences pour ajuster avec les équipes les ateliers mis en œuvre.

- **Goodies offerts au forum de la rentrée** : Monsieur VERZEELE confirme que la Caisse des Écoles aura un stand bien placé lors du forum des associations le 9 septembre de 10h à 18h. Madame la Vice-Présidente l'en remercie et propose d'organiser la présence des administrateurs sur cette journée (lien doodle). Il serait bien que 2 personnes soient présentes à chaque fois par roulement.

Elle pose la question de la décoration du stand. Madame DURAND verra avec le service communication de la Ville les possibilités d'avoir quelques affiches, articles parus dans le magazine de la Ville, affiches des spectacles passés, etc.

Monsieur VERZEELE précise que l'installation peut se faire soit le vendredi à 16h soit le samedi matin dès 8h. Il s'assurera auprès du service municipal organisateur d'avoir le support pour des affichages et l'indication "Caisse des Écoles".

Monsieur VETILLARD propose de disposer de bulletins d'adhésion avec mention RGPD.

Madame MOUNIN précise que les trousses sont de fabrication européenne. Il est proposé l'achat de 500 trousses sérigraphiées « Caisse des Écoles Montrouge » pour un budget de **2 010 euros**. Les administrateurs valident cet achat.

Madame PAILLARD s'interrogeait sur la solidité des trousse et Madame MOUNIN l'a rassurée sur ce point. Elle trouve ces goodies très bien et pose la question des modalités de distribution lors du forum et de gestion du stock.

Il est proposé d'offrir une trousse pour toute adhésion. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Madame DURAND, régisseuse, sera présente lors du forum pour prendre en charge les éventuelles souscriptions.

- **Projet numérique** : Madame MOUNIN précise qu'une rencontre est prévue avec la société Evolukid le jeudi 29 juin pour présentation de leurs prestations. Madame COLAVITA confirme l'achat de bee-bots pour l'école maternelle Buffalo. Elle invite les écoles à se faire connaître si elles souhaitent développer ce type de projets. Madame MOUNIN précise que la formation des enseignants à l'utilisation de ce matériel peut être assurée par l'enseignante référente de la circonscription pour les usages numériques Mme Fourniat-Vetel Cette dernière a présenté le champ de ses interventions dans le cadre du numérique lors d'une réunion le 9 juin dernier. Messieurs TRUBERT et DELATTRE précisent que les besoins identifiés par l'Éducation nationale sur ces questions portent sur la sensibilisation aux dangers du numérique auprès des élèves et des familles.

Madame COLAVITA indique que la Caisse des Écoles est saisie d'une demande d'accompagnement de l'école Renaudel A.

Monsieur DELATTRE explique qu'une classe de CM1/CM2 de l'école va participer au projet "Les gardiens du numérique" développé en lien avec le Ministère. Cette action se déroulera à la rentrée. Il s'agit de faire tester un jeu autour de la prévention des usages numériques aux élèves afin de le déployer plus massivement ensuite. Monsieur TRUBERT ajoute que cela traitera des questions relatives au harcèlement numérique, aux jeux vidéo, à l'usage des réseaux sociaux, etc.

Il est demandé à la Caisse des Écoles une prise en charge du transport, l'action se déroulant à la médiathèque de la Cité des sciences.

La prise en charge du transport est validée à l'unanimité.

Madame la Vice-Présidente souhaiterait avoir un retour de cette action par l'enseignant.

III – Appel à projets 2023-2024

Madame la Vice-Présidente propose de relancer l'appel à projets pour l'année 2023-2024 avec une date butoir de remise des projets par les écoles fixée au 30 septembre 2023. Cette proposition convient aux administrateurs.

Madame GONCALVES LE HENAFF souhaiterait apporter des modifications au formulaire. Il faudrait détailler davantage les attentes dans le paragraphe "descriptif du projet" et les postes de dépenses dans le budget du projet.

Madame la Vice-Présidente indique que les écoles ont mieux communiqué cette année sur les dates de restitution mais qu'il reste encore des écoles qui ne donnent aucune information et notamment, pour les projets en lien avec l'Action musicale.

Monsieur TRUBERT indique ne pas avoir toutes les informations également. Il propose d'ajouter au formulaire une phrase d'engagement à fournir le bilan de l'action et à inviter les administrateurs de la Caisse des Écoles et les membres de la circonscription aux restitutions. Les bilans des actions de cette année pourront être demandés lors de l'envoi de la nouvelle campagne 2023-2024.

Monsieur VERZEELE demande s'il appartient à la Caisse des Écoles de transmettre ensuite ces informations aux élus municipaux siégeant aux Conseils d'écoles. Il appartient davantage à la Direction d'école de transmettre à l'élu les dates de restitution.

Madame la Vice-Présidente invite Madame LEMEE à présenter le projet EAC "Rêver son arbre" qui pourrait être proposé à une classe de CM2 dans le cadre de cet appel à projet. Madame LEMEE indique qu'il s'agit d'un projet créé par Madame BADUEL, artiste plasticienne montrougienne en lien avec une bibliothécaire de la médiathèque municipale, Mme Paquita NAUD. Madame BADUEL a déjà exposé son travail lors des inspirations végétales avec l'installation "Rencontre au pied de l'arbre". Ce projet conjugue écriture et arts plastiques. 4 ateliers de 2h seraient réalisés durant le mois de mars avec une restitution du travail fin juin à la médiathèque. Ce projet pourrait être proposé à une classe de l'école Queneau, proche de la médiathèque et du parc Schumann. Le coût du projet est évalué à 2 315 euros incluant le coût de l'exposition à la médiathèque.

Monsieur VERZEELE trouve le projet très intéressant mais demande pourquoi il n'est pas pris en charge par le service culturel de la Ville.

Madame la Vice-Présidente indique qu'il peut entrer dans le cadre de commission Animations culturelles de la Caisse des Écoles. Madame DURAND souligne l'implication du service culturel puisque le projet est construit en partenariat avec la médiathèque.

Monsieur DEVRIENDT trouve qu'il serait délicat de prendre la totalité du budget en charge, pour des questions d'équité entre les écoles. Madame la Vice-Présidente propose que ce projet soit présenté par Madame JUPIN aux écoles dans le cadre de l'appel à projets et qu'une participation de 50% du budget des ateliers soit demandée soit environ 500 €.

Les administrateurs approuvent cette proposition jugée plus équitable.

IV : Choix des spectacles de fin d'année

Madame la Vice-Présidente propose à Monsieur DEVRIENDT de présenter les spectacles soumis au choix des administrateurs.

Les propositions de spectacles ont été adressées aux administrateurs le 9 juin.

Pour les maternelles, 2 représentations sont prévues au sein de chaque école, soit 14 représentations.

3 spectacles sont proposés :

- **HEI MAI LI et ses ciseaux d'argent**, théâtre d'ombres et de papiers découpés. Spectacle proposé par la compagnie de l'éléphant (**12 280 €**)
- **Zigor et Lily**, spectacle Clown, Musical et Magie au format Cabaret proposé par la compagnie de l'éléphant (**12 340 €**)

- **Noël autour du monde**, bal pour enfants proposé par la compagnie Dans les bacs à sable (**7 385 €**)

Chaque administrateur est invité à faire son choix : 1 voix est en faveur du spectacle HEI MAI LI et ses ciseaux d'argent, 5 voix pour le spectacle Zigor et Lily et 3 voix pour le bal de Noël autour du monde.

Le spectacle retenu pour les écoles maternelles est : ZIGOR et LILY.

Pour les élémentaires, les représentations auront lieu au Beffroi les lundi 18, mardi 19 et jeudi 21 décembre le matin et l'après-midi soit 6 représentations.

4 spectacles sont proposés :

- **Sonne la nuit**, spectacle d'initiation à l'opéra, composé et proposé par des artistes montrougiennes via l'Association Gingko Biloba (**7 358,20 € + en option le coût de location d'un piano environ 4 000 €**)
- **Circo Criollo**, spectacle de cirque argentin, proposé par la compagnie de l'éléphant (**19 485 €**). Les numéros avec voltige ne peuvent être réalisés au Beffroi et pourront être remplacés par des spectacles d'ombre.
- **Les petites filles modèles**, pièce de théâtre, proposée par la compagnie de l'éléphant (**18 900 €**)
- **Tom le magicien**, spectacle de magie, proposé par la compagnie de l'éléphant (**17 495 €**)

Chaque administrateur est invité à faire son choix : 8 voix sont en faveur du spectacle Sonne la Nuit, 1 voix pour le spectacle de Cirque et 1 voix pour Tom le Magicien.

Le spectacle retenu pour les écoles élémentaires est : SONNE LA NUIT.

Madame GONCALVES LE HENAFF indique qu'il est difficile de choisir un spectacle adapté à toutes les tranches d'âge ; l'idéal serait d'avoir plusieurs spectacles selon l'âge des enfants.

Madame la Vice-Présidente acquiesce mais il serait complexe de trouver 3 spectacles différents correspondant à chaque tranche d'âge à des tarifs abordables. De plus, l'installation au Beffroi se fait la veille du spectacle et mobilise l'équipe de la SOGEB.

V : Sélection des livres offerts aux élèves de Grande section

Madame la Vice-Présidente invite les administrateurs à regarder les livres et à retenir 2 ouvrages pour chaque thématique qui seront ensuite proposés aux choix des enseignants.

Sont retenus :

- Art : Street Art et Joan Miro
- Ecologie : Mes premiers réflexes écolos et Les abeilles
- Bien vivre ensemble : Le handicap et Ma timidité
- Contes et Histoires : Blaireau broie du noir et Les belles histoires

Les administrateurs remercient Madame MOUNIN et son équipe pour la qualité des livres proposés.

VI – Questions diverses

Madame la Vice-Présidente indique qu'une réunion avec les représentants de parents d'élèves a eu lieu lundi 26 juin. Les représentants ont adressé de vifs remerciements à la Caisse des Écoles pour toutes les actions menées. Une mère présente lors de l'inauguration de la fresque à l'école élémentaire Buffalo a également remercié la Caisse des Écoles.

Monsieur DELATTRE remercie également les membres du Conseil d'Administration et la Caisse des Écoles pour le concours apporté aux écoles dans les domaines variés de l'art, de la culture, du parcours citoyen, etc.

C'est une excellente année pour la Caisse des Écoles et Madame la Vice-Présidente remercie toutes les personnes qui y contribuent.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Vice-Présidente lève la séance à 20h30.

La Vice-Présidente



Marie COLAVITA

Le Secrétaire



Matthieu DEVRIENDT